

Communiqué de Presse
Philippe Kaltenbach
Sénateur des Hauts-de-Seine
Maire de Clamart

**Le groupe socialiste soutiendra la loi
« tendant à réprimer la contestation de l'existence des
génocides reconnus par la loi »**

Paris, le 21 janvier 2012

Philippe Kaltenbach, Sénateur PS des Hauts-de-Seine, exprimera lundi 23 janvier la position du groupe socialiste en faveur de la proposition de loi « tendant à réprimer la contestation de l'existence des génocides reconnus par la loi ».

Philippe Kaltenbach déclare : « *Le groupe socialiste est favorable à la proposition de loi. Depuis 2001, les parlementaires PS sont engagés dans une démarche visant à préserver les victimes du génocide arménien des assauts du négationnisme. L'irrecevabilité avancée par la commission des lois ne peut plus s'appliquer à la nouvelle proposition de loi qui sera soumise au vote des sénateurs lundi 23 janvier, et dont le mécanisme juridique diffère du texte rejeté le 4 mai dernier.* »

Le Sénateur des Hauts-de-Seine ajoute : « *Même si quelques sénateurs socialistes font entendre leurs réserves sur la proposition de loi votée par les députés le 22 décembre dernier, le groupe PS soutiendra bien le texte lundi en séance publique. Je m'exprimerai au nom du groupe pour rappeler notre volonté de mener à son terme la démarche que nous avons entreprise il y a maintenant plus de 10 ans. Nous serons en cohérence avec la position du PS telle que l'a exprimée Martine Aubry au printemps dernier et avec les engagements rappelés par notre candidat François Hollande au mois de septembre.* »

Contact Presse : 06.46.35.15.91
Pierre Mareau